

LE TEMPS

RÉFÉRENDUM ABONNÉ

La Cité de la musique, une fatalité genevoise

Cinq ans après le projet dit Jean Nouvel pour le Musée d'art et d'histoire, c'est au tour d'une ruche musicale sans équivalent en Suisse de passer à la trappe. Le Conseil d'Etat pourrait toutefois sauver le projet



Dans les rues de Genève avant la votation — © (KEYSTONE/Martial Trezzini)

Alexandre Demidoff

Publié lundi 14 juin 2021 à 06:41
Modifié lundi 14 juin 2021 à 07:32

«Comme d'habitude», chantait Claude François dans les boums d'autrefois. Comme d'habitude, Genève s'est fouetté en public et fait mal. Vingt ans après avoir exécuté dans les urnes un projet de Musée d'ethnographie, cinq ans après avoir fait de même avec le rêve de Jean Nouvel pour le Musée d'art et d'histoire, c'est la Cité de la musique qui sombre, via un référendum. Le oui a failli l'emporter, mais le non est une fatalité calviniste: il l'emporte avec 50,84%. L'écart est minime: 840 voix ont fait peser la balance.

A l'annonce des premières estimations, sous le cagnard d'un dimanche fait pour les pique-niques, les instigateurs du projet donnaient le change. Dans la cour de l'Hôtel de Ville, l'avocat Bruno Mégevand encaissait avec élégance. Tout comme son confrère, David Lachat. Qu'ont-ils bien pu faire de faux? se demandaient-ils sans doute. Leur ruche musicale avait des atouts à revendre. Financée entièrement par des fonds privés, elle répondait, avec ses trois salles, dont une philharmonique, et ses studios, à une double nécessité: celle de permettre à l'OSR de jouer dans un espace adapté à un orchestre symphonique; celle d'offrir aux 500 étudiants de la Haute Ecole de musique un cadre de formation digne de ce nom.

Chorale hétéroclite

Mais ils n'avaient pas imaginé cette chorale hétéroclite. Des bannières querelleuses soudain alliées: les Vert-e-s, l'UDC, Ensemble à gauche, des associations de protection du patrimoine et de défense des habitants du Petit-Saconnex ont fait bloc contre. Les uns dénonçaient le gigantisme du bâtiment, les autres, l'éradication d'une parcelle boisée pour le réaliser. Des non en veux-tu, en voilà. Des groupes de musiciens indépendants, eux, ont déploré de ne pas avoir été inclus dans la genèse. Ils ont mené campagne avec talent, comme le note la percussionniste Béatrice Graf, figure du mouvement. «Nous avons 20 000 francs à peine, nos adversaires cent fois plus. Leur vision ne prenait pas en compte la dégradation de la planète. Je pourrai dire à mes petits-enfants: «J'ai fait ce que j'ai pu pour éviter le pire.»

Lire aussi: [Bruno Mégevand sur l'échec de la Cité de la musique: «Le refus de ce projet magnifique est consternant»](#)

Le pire est-il évité? Pas sûr. La parcelle dite de la villa des Feuillantines est propriété de l'ONU qui en fera ce qu'elle veut. Quant aux artistes fragilisés par une année de covid, ils ont pu attirer l'attention de la population sur la précarité du métier, mais leurs subventions risquent de ne pas augmenter avant longtemps. «Pour les milieux culturels opposés au projet, c'est une victoire à la Pyrrhus, souligne Sami Kanaan, ministre municipal de la Culture. Ils ne vont rien obtenir de plus de la part des collectivités publiques. Le Conseil d'Etat avait annoncé une enveloppe de 2,5 millions dès 2025 pour les musiques actuelles, si cette structure voyait le jour. Je crains qu'ils aient tout perdu.»

Opération sauvetage

Goût de cendres, donc. Mais avec possibilité de sursaut, s'emballe Olivier Gürtner, chef du groupe socialiste au Conseil municipal. «Le score est très serré. Au vu de ce résultat, le Conseil d'Etat peut décider de passer outre, au nom de l'intérêt supérieur du canton.» Députée socialiste au Grand Conseil, Nicole Valiquier veut croire à ce scénario, ne serait-ce que pour les 500 élèves de la Haute Ecole de musique. Cet oratorio déchirant pourrait donc se prolonger dans une autre fosse, celle d'un gouvernement cantonal qu'on a peu entendu sur le sujet.

Dimanche, le socialiste Thierry Apothéloz et l'écologiste Antonio Hodggers ont tenté d'apporter une note d'espoir. Le premier – ministre cantonal de la Culture – le second, responsable de l'Aménagement, ont envisagé un scénario qui n'enterrerait pas la Cité de la musique, tout en englobant dans la réflexion tout l'archipel musical. Ils réclament du temps pour construire un cadre fédérateur. «La population de la ville ne peut pas imposer sa volonté à tout le canton», ont-ils osé en substance.

Le Conseil d'Etat se retrouve donc pied au mur. S'il veut écrire sa partition, il lui faudra faire corps d'abord – ce qui n'est pas gagné –, nouer un dialogue fructueux avec les opposants et convaincre une majorité au Grand Conseil de le suivre. Cette musique serait inédite. Mais elle permettrait de sortir de ce «Comme d'habitude» qui gâche la vie culturelle genevoise depuis des lustres.

Collaboration: Sylvia Revello